



Harcèlement morale,, dégradation d'affaire, puis je faire une demande de préavis à 1 mois

Par **Morgann35**, le **27/05/2019** à **21:22**

Bonjour,

Je souhaiterais être éclairé concernant ma situation... j'habite en appartement au rdc.

Mon ex conjoint habite au 1er avec des voisins qui l'ont accueilli.

Mes voilà que je vie un enfer !!!!

Un soir j'avais décharger pleins d'affaire de ma voiture et j'ai donc oublier les clés de l'appartement sur la serrure extérieur.

Je me suis retrouvé enfermer dans mon appartement sans double rien le lendemain matin mon voisin avec qui je m'entend très bien ma dit qu'il avait aperçu mon ex a 4h du mat devant ma porte.. C'est donc lui qui les a pris et jeté..

La semaine qui a suivi soir de mon anniversaire je m'absente je rentre à 2h du matin et je découvre que quelqu'un c'est introduit sur mon balcon en couissant les baie vitre (qui je précise n'a pas de fermeture verrou) fin de toute manière il connaît très bien l'appartement il y a vécu 4 ans..

Et je découvre mon équipement elliptique de sport tout neuf sortie du magasin avec l'écran tactile fissuré par un gros coup de point..

De la dépôt de plainte faite.

Sauf que sa s'arrête pas des que je sort dehors je me fait insulté et dévisager par le balcon avec les voisins chez qui il est loger.. Sa devient moralement invivable. Ma question et est ce que je peut demander une réduction de préavis à 1 mois à mon agence avec cette fameuse plainte qui a était déposer.

Suis je dans mon droit de vouloir déménager rapidement ?Merci à ceux qui auront pris le temps de me répondre.

Cordialement Morgann.

Par **Visiteur**, le **27/05/2019** à **21:31**

Bonsoir

Malheureusement, ce n'est pas une circonstance permettant de réduire le préavis à un mois.